

Arts, lettres et langage (RAC)

<p>Programme préuniversitaire Arts visuels (510.A0) Tous cégeps offrant le programme</p> <p>Sciences de la nature et Arts visuels (200.13) CÉGEP DE CHICOUTIMI Sciences humaines et Arts visuels (300.13) CÉGEP DE CHICOUTIMI Arts, lettres et communication et Arts visuels (500.13) CÉGEP DE CHICOUTIMI</p>	<p>Baccalauréat interdisciplinaire en arts (7886) Baccalauréat en enseignement des arts (7209)</p>
<p>• Détenteur d'un DEC préuniversitaire en <i>Arts visuels (510.A)</i> obtenu d'un établissement collégial offrant le programme.</p> <p>OU</p> <p>• Détenteur d'un double DEC préuniversitaire obtenu au Cégep de Chicoutimi dans l'un des programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences de la nature et Arts visuels (200.13) - Sciences humaines et Arts visuels (300.13) - Arts, lettres et communication et Arts visuels (500.13) 	<p>7ART234* Atelier arts médiatiques 7ART408 Photographie et images numériques 1 cours optionnel</p> <hr/> <p>*Cours reconnu dans les programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat en arts numériques (4068) (Cours optionnel) - Certificat en cinéma et en vidéo (4371) (Cours optionnel) - Certificat en arts visuels (4769) (Cours optionnel) - Certificat en théâtre (4173) (Cours obligatoires)
<p>Programme préuniversitaire Arts, lettres et communication (500.A1) Tous cégeps offrant le programme</p>	<p>Baccalauréat interdisciplinaire en arts (7886) Baccalauréat en enseignement des arts (7209)</p>
<p>• Détenteur d'un DEC préuniversitaire en <i>Arts, lettres et communication (500.A1)</i> obtenu d'un établissement collégial offrant le programme.</p>	<p>1 cours optionnel (3 cr.)</p>

Les personnes ayant un DEC ou une AEC peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme.
Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiante ou de l'étudiant.
Cette liste est transmise à titre indicatif et est modifiable sans préavis.

AEC Techniques de réalisation de films documentaires (NWY.0C) Cégep de Rivière-du-Loup	Baccalauréat interdisciplinaire en arts (7886)
<p>ENTENTE PASSERELLE</p> <p>Pour être admissible à cette passerelle, la personne candidate devra satisfaire les critères d'admissibilité suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir obtenu une AEC en Techniques de réalisation de films documentaires (NWY.0C) • Fournir un curriculum vitæ à jour • Présenter un dossier des réalisations faisant la preuve de l'acquisition des acquis • Lorsque requis, une entrevue pourra être demandée pour évaluer les connaissances. À la suite de cette évaluation, l'étudiante ou l'étudiant pourrait se voir imposer un ou des cours d'appoint. 	<p>Au terme de leur formation en <i>Techniques de réalisation de films documentaires (NWY.0C)</i>, les étudiantes et étudiants qui répondent aux critères d'admissibilité et ont atteint les compétences du programme <i>NWY.0C</i> pourront se voir reconnaître un total de 27 crédits du programme de <i>Baccalauréat interdisciplinaire en arts</i>, concentration <u>cinéma et vidéo</u>.</p> <p>Ainsi, leur programme universitaire pourra être complété en deux ans, incluant un cours d'été.</p> <ul style="list-style-type: none"> 7ART234 Techniques des arts médiatiques 7CIN231 Montage 7CIN248 Production audiovisuelle 7THE402 Atelier d'écriture dramatique et de scénarisation 7CIN422 Cinéma documentaire 7ART408 Photographie et images numériques 7CIN199 Conception et technique du son au cinéma et au théâtre 7ART654 Stage 1 1 cours d'enrichissement